

GESVES

www.gesves.be

info



11 novembre
Page ...



Simulateur de conduite
Page ...



Journée de l'arbre
Page ...



... ENSEIGNEMENT, PETITE ENFANCE
... ETAT CIVIL, FESTIVITÉS
... SPORT, TOURISME, JEUNESSE, CULTURE

Bulletin communal n°90
Décembre 2014

Assesse | Gesves | Ohey

**Self prochainement
accessible à tous**

L'équipe d'A.G.O. Finance Gesves vous accueille dès à présent dans sa toute nouvelle agence Chaussée de Gramptinne, 130 à Gesves.

Que vous ayez un projet, des questions ou des problèmes à résoudre,
nous serons à vos côtés et vous offrirons un conseil personnalisé, et ce avec le sourire.

Shirley LEFEBVRE et Stephan DANGOISSE à Gesves, ainsi que toute l'équipe d'AXA Assesse
vous proposent un service optimal et de proximité pour la gestion de votre portefeuille d'assurances et
le suivi de vos affaires bancaires (banque-crédits-placement)

Stephan DANGOISSE

A.G.O Assurance
Chaussée de Gramptinne 130
5430 Gesves
083/211063
Email: stephane.dangoisse@portima.be
FSMA: 111.861 A-CB



Shirley LEFEBVRE

A.G.O Finance
Chaussée de Gramptinne 130
5430 Gesves
083/211063
Email: shirley.lefevre.13805@axa-bank.be
FSMA: 113.187 cB



**Horaires: Les lundi, mercredi et vendredi de 9 à 12h et de 14 à 16h, après 16h sur rdv
Les mardi et jeudi de 9 à 12h, après-midi sur rdv**



**Olivier
TITEUX
HAMOIS**

gsm : 0477 / 345 813
Tél/fax 083 / 212 372



**SPECIALISTE
ARDOISES
NATURELLES**

Isolation
Aménagement grenier
Tubage cheminée
Ramonage



Pub



Installation - Entretien - Dépannage toutes marques

-  Chauffage central
-  Plomberie
-  Chaudière Buderus
-  Agréation panneaux solaires

MERRY CHRISTMAS
AND
HAPPY NEAW YEAR
2015



Rue Petite 25 - 5340 GESVES
Tél. 083 67 74 67 · GSM 0474 60 84 83
marc_tremblez@hotmail.com



Bourgmestre

José PAULET

GESVES
info

SOMMAIRE

Gesves Info 90

José PAULET	
EDITORIAL	3
Numérotation adéquate	4
Guilde Gesvois Entreprenants	4
Poste médical de garde	5
Essai Sirène SEVESO	5
Proximus	5
Fonds des accidents du travail	6
Eddy BODART	
Activités du CCES	6
Paul FONTINOY	
Calendrier déchets	7
Marché de Noël	9
Appel aux bénévoles gesvois	9
Avis à la population	9
Commémoration 11 novembre	10
Etat-civil	10
BEP – Pots de fleur	12
BEP – Ressourcerie	12
Page Environnement	13
Trilles et Clapotis	15-16
ANNICK SANZOT	
Des nouvelles de Gesves Extra	17
Bibliothèque – Animations de Noël	17
Gesvois à l'honneur	19
10 ans de la Maison du Tourisme	19
Condroz-Famenne	
ANDRÉ BERNARD	
Permanence juridique	20
Simulateur de Conduite	20
Conférence sur les aides à domicile	21
Vente camionnette	21
Été solidaire 2015	21
Recrutement Foyer Saint-Antoine	22
Secrétariat général	
Renseignements	22
AGENDA	
Balade dominicale du SI	22
Battues dans les bois de Gesves en 2014	22

Editorial

Vœux 2015

Quand vous lirez cet édit, nous serons aux portes de la période des vœux. Phonétiquement, les vœux ne s'arrêtent pas seulement à des souhaits de bonheur et de bonne santé, il existe aussi le verbe vouloir.

A notre époque, il est de tradition d'utiliser d'autres vœux tel que « je veux », « je ne veux pas » souvent liés aux « je peux », « je ne peux pas ». On l'entend souvent, chacun d'entre nous a des droits mais aussi des devoirs.

Au-delà des problèmes de finances que connaissent les Communes, les mandataires communaux sont confrontés à des exigences du citoyen « je veux » mais plus souvent aussi du citoyen « je ne peux pas ». C'est un fait, si les Communes ont des difficultés, la crise touche encore plus les contribuables sans lesquels une commune est ingérable et je comprends bien qu'une taxe si minime soit-elle, puisse poser des problèmes pour s'en acquitter.

Croyez-bien que tous les secteurs sont touchés. Via le budget 2015, qui sera voté ce 23 décembre, nous enverrons un message, je l'espère, rassurant pour la population. Dès cet exercice budgétaire nous avons pris un maximum de mesures afin de rétablir des finances saines qui, sans la mauvaise nouvelle que fut l'importante majoration de la dotation, fin 2013, en faveur des services d'incendie et ce avec effets rétroactifs, ne se seraient jamais trouvées dans la situation à laquelle nous devons faire face.

« **Tous ensemble** », sous la bannière du style « **qui le veut le peut** », nous pouvons rétablir rapidement l'équilibre dès lors où les investissements les plus importants sont quasiment derrière nous et surtout programmés et budgétés et à la condition de ne pas être soumis à de mauvaises surprises et d'autres niveaux de pouvoir qui nous obligeraient à revoir la fiscalité en profondeur.

En conclusion que « **je veux** » positive, permettez-moi de vous adresser mes meilleurs vœux de bonheur et de santé auxquels j'ajouterai que rien ni personne n'est parfait et dès lors j'émets le vœu que les « je veux » se transforment en « je voudrais » ou « je souhaiterais » c'est ce que « je souhaite » de tout cœur !

Grâce au jusqu'aboutisme de notre Bourgmestre, c'est un véritable cadeau de Noël qu'on reçu les commerces de notre centre commercial de la chaussée de Gramptinne en égard au réasphaltage réalisé par la Région Wallonne sur une partie de la voirie susvisée. Il ne reste plus qu'à espérer que l'aménagement complet de la traversée de Gesves suivra !

Proverbe chinois : où il y a une volonté, il y a un chemin

Bonne et heureuse année 2015 !

José PAULET
Bourgmestre

Aux habitants de la Commune de Gesves (Faulx-Les Tombes, Gesves, Haltinne, Mozet et Sorée)



La Police et les services de Bpost ont constaté, sur de nombreuses habitations, l'absence de numérotation adéquate et bien visible. De plus, pour les rues qui ont été renumérotées, la « cohabitation » de l'ancien numéro et du nouveau ne peut être que temporaire (maximum 3 mois).

Pour rappel, la numérotation des immeubles est une obligation en vertu du RGPA (Règlement Général de Police Administrative):

Article 67 : De l'obligation de numérotage :

Tout immeuble bâti, susceptible d'être habité ou occupé par une ou plusieurs personnes, doit être numéroté dans l'ordre déterminé par l'administration communale, aux frais de son propriétaire.

Le numéro d'ordre doit être apposé de façon visible de la voie publique.

Si l'immeuble est en retrait de l'alignement, l'administration communale peut imposer la mention du numéro à front de voirie.

En cas d'immeuble à appartements, chaque appartement doit disposer d'un numéro individuel.

Les habitants sont tenus de conserver et de laisser en évidence les numéros imposés.

Ces numéros sont entretenus et renouvelés en cas de besoin par le propriétaire de l'immeuble et à ses frais.

Article 68 : Des plaques :

Les habitants, propriétaires ou occupants à titre quelconque,

sont tenus de laisser placer ou sceller aux emplacements désignés par l'administration communale, en façade ou à l'angle des bâtiments qu'ils occupent, les plaques portant indication du nom des rues et autres dispositifs de signalisation communale, signaux, appareils et supports de conducteurs intéressant la sécurité publique, sans indemnité.

Le non-respect de l'un de ces 2 articles est puni d'une amende de 40 à 60 euros.

OUTRE cette réglementation,

Les habitants d'un immeuble qui n'est pas correctement numéroté s'exposent à mettre leur vie en danger lorsqu'il est fait appel à un service médical d'urgence qui cherche parfois plusieurs minutes l'habitation où il doit intervenir.

Il en est de même pour tous les autres services d'urgence (pompiers, police, médecins etc...).

De plus, Bpost nous relaie une nouvelle directive, à savoir, le courrier ne sera plus distribué par le facteur si :

- l'immeuble n'est pas correctement et visiblement numéroté ;
- la boîte aux lettres est non conforme en terme de dimension (ouverture) ;
- la hauteur à laquelle la boîte aux lettres doit être placée n'est pas correcte ;
- la boîte aux lettres n'est pas placée à front de voirie (limite entre le privé et le domaine public).

Bpost insiste sur le fait que le non-respect de ces consignes sera sanctionné par la non distribution du courrier avec parfois des conséquences financières dramatiques lorsque ce courrier n'arrive pas à destination.

En association avec Bpost, la Police sanctionnera les contrevenants à cette réglementation (non numérotation correcte de l'habitation) et cela à partir de septembre 2013.

Guilde Gesvois Entrepreneurs – Programme 2015



Chers Membres de la Guilde,
Chère Madame,
Cher Monsieur,
Chers Entrepreneurs,

La « Guilde des Gesvois Entrepreneurs », après une très longue pause/réflexion estivale vous revient enfin.

Sur base de votre réactivité et du taux de présence lors des dernières rencontres, votre Comité s'est posé un certain nombre de questions « existentielles »...

Il en ressort, après divers débats, que la Guilde, après cinq années d'existence, a sa place dans l'entité de Gesves et doit continuer à partager cet esprit d'entreprendre.

Suite à cette conclusion, un Comité continue l'aventure et vous propose par la présente le programme 2015.

- **Jeudi 12 mars 2015 - Les pensions en Belgique : bilan et perspectives ! Quelles solutions pour indépendants**

et PME. L'orateur sera **Bruno Colmant** pour le bilan et perspectives et une compagnie d'assurances et courtier local nous proposeront des solutions.

- **Jeudi 11 juin 2015** - Présentations individuelles de **trois entrepreneurs de l'entité suivies de tables tournantes.**
- **Jeudi 10 septembre 2015 - Visite des installations Havelange (Mercedes)** suivie d'une présentation sur la fiscalité des véhicules professionnels/privés pour indépendants et PME

Comme vous l'avez découvert, le schéma se veut simple, mobilisateur et, nous l'espérons, efficace pour vous tous.

Merci de bloquer vos agendas pour les 12 prochains mois et de répondre promptement aux invitations que vous recevrez bientôt.

Dans l'attente du plaisir de vous revoir très bientôt.

www.guildegsvoisentrepreneurs.be

Poste médical de garde



Poste Médical de Garde Meuse & Samson

Rue de l'Hôpital, 23
5300 Andenne

**Accessible sur rendez-vous
via le numéro unique 1733**

Heures d'ouverture :

Week-end : du vendredi 18h00 au lundi 08h00
Fériés : de la veille 18h au lendemain 08h00



Poste Médical de Garde
Meuse & Samson

Rue de l'Hôpital, 23
5300 Andenne

En semaine, la garde de médecine générale est assurée
par le médecin de garde, joignable via le 1733.
En cas d'extrême urgence, appelez le 112

Quand ?

Le week-end : du vendredi 18h au lundi 08h
Les jours fériés : de la veille 18h au lendemain 08h

Comment ?

Accessible sur rendez-vous, via le numéro unique 1733

Possibilité de bénéficier d'un taxi social pour 5 euros A/R
avec passage par la pharmacie de garde

Les villages suivants sont concernés :

5024 - Gelbressée - Marche-les-Dames (+ Wartet) 5300 - Andenne (+ Groyne, Bousale et Andenelle)
Bonneville - Coutisse - Landenne (+ Petit-Waret) - Maizeret - Namèche - Sclayn -
Seilles - Thon - Vezin (Ville-en-Waret) 5340 - Faux-Les-Tombes - Gesves (+ Gramptinne) -
Haltinne (+ Strud + Haut-Bois) - Mozet (+ Goyet) - Sorée 5350 - Evelette (+ Libois et Tahier) -
Ohey 5351 - Haillot 5352 - Perwez-Haillot 5353 - Goesnes 5354 - Jallet 5380 - Franc-Waret

Essai sirènes SEVESO

Ces sirènes sont soumises à un test sonore qui a lieu le premier jeudi du premier mois de chaque trimestre.

Au cours de l'année 2015, les tests auront lieu les :

- **8 janvier 2015**
- 2 avril 2015
- 2 juillet 2015
- 1 octobre 2015

Nous attirons votre attention sur le fait que dorénavant, les sirènes seront actionnées entre 11h45 et 13h15.

Au moment de l'essai, la sirène diffusera un signal d'alerte NBC (nucléaire, biologique, chimique). Il s'agit d'un son modulé strident qui est répété après une brève interruption. Un message parlé : 'Signal d'essai' sera diffusé ensuite par les haut-parleurs de la sirène.

Toutes les informations utiles sur le réseau d'alerte sont reprises sur le site Internet www.centredecrise.be.

A l'occasion de ces essais, vous pouvez faire part de vos observations via l'adresse E-mail suivante : alerte@ibz.fgov.be.

Le numéro gratuit 0800-94.133 sera disponible du Lundi 5 janvier au vendredi 9 janvier 2015 inclus, de 9 à 16 heures, pour toutes informations complémentaires sur les essais.



Proximus déploie actuellement sa nouvelle technologie à Gesves.

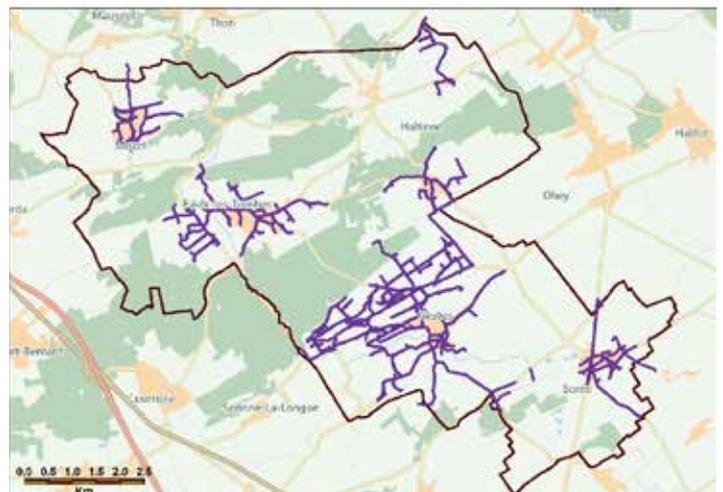
Grâce à l'excellente collaboration entre le Collège communal et Proximus, l'opérateur télécom a récemment déployé sa technologie dans les rues représentées en mauve sur le plan ci-dessous. Le déploiement se poursuit et d'autres rues seront couvertes au courant de l'année 2015.

En effet, cela dépend de la distance entre votre habitation et l'armoire de rue de Proximus.

Pour plus d'information, vous pouvez nous téléphoner au numéro gratuit 0800 33 800 ou vous rendre au shop Proximus de:

- Ciney - rue du Commerce, 18. Du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 13h15 à 18h – Le samedi de 9h30 à 12h30 et de 13h15 à 17h - ciney@sudtelecom.be
- Namur – Rue de l'Ange, 61-63 (à partir du 12 décembre 2014) Du lundi au vendredi de 10 à 18 heures – Le samedi de 10 à 13 heures et de 14 à 17 heures.

namur.centre@proximus.com



Vous employez une femme de ménage, un jardinier ou une autre personne ?

Si vous employez une femme de ménage, un jardinier ou une autre personne, il est important que vous la ou le déclariez à l'Office national de sécurité sociale et que vous l'assuriez contre les accidents du travail. Si vous ne le faites pas, vous vous exposez à une ou plusieurs amendes.

Concrètement, vous devez :

- vous identifiez en tant qu'employeur auprès de l'Office national de sécurité sociale et déclarer le personnel que vous employez via l'application Dimona sur le Portail de la sécurité sociale et
- payer les cotisations sociales requises et
- assurer votre personnel contre les accidents du travail auprès d'une entreprise d'assurances agréée.

Plus d'infos ?

- Lisez le dépliant « Personnel de maison : qu'est-ce qui change et pour qui ? » édité par le Fonds des accidents du travail (www.faofat.fgov.be > À propos du FAT > Publications > Folders)
- consultez le Portail de la sécurité sociale (www.socialsecurity.be)
- contactez le Centre de contact de la sécurité sociale au 02 511 51 51 (tous les jours ouvrables de 7 à 20h).



Eddy BODART

2^{ème} Echevin

GESVES
info

Activités du Conseil Communal des Enfants

Armistice

Le mardi 11 novembre, les membres du Conseil communal des Enfants ont assisté, en compagnie d'une importante assemblée, à la célébration de l'Armistice à Haut-Bois. Après l'office religieux, les jeunes mandataires ont rappelé l'importance de ne pas oublier ce type de conflit afin de ne plus jamais revivre de tels événements.

Suite au discours de leur Bourgmestre, José Paulet, les enfants ont mis le cap sur Liège afin de visiter l'exposition « J'avais 20 ans en 14 ». Cette visite leur a permis de mieux connaître cette guerre que certains annonçaient, avant qu'elle ne débute, comme « fraîche et joyeuse » mais qui marquera au fer rouge le 20^{ème} siècle de son empreinte par une violence sans précédent...

Acte d'engagement



Comme lors de chaque début d'année scolaire, les élèves des classes des quatrièmes, cinquièmes et sixièmes primaires ont été appelés à élire leurs représentants au Conseil communal Enfants lors d'élections organisées au sein des quatre écoles que l'entité gesvoise.

C'est ainsi que quinze enfants ont prêté serment le mardi 21 octobre 2014 en ouverture du Conseil communal des adultes.

L'Echevin en charge du Conseil des Enfants, Eddy Bodart en l'occurrence, a expliqué à l'assemblée le processus d'élection de la plus jeune représentation citoyenne de la commune tandis que Léna Albassier, porte-parole des jeunes mandataires, a rappelé les objectifs poursuivis par le Conseil qui se veut participatif, consultatif et représentatif.

Par ailleurs, les jeunes représentants comptent sur l'appui du Conseil communal afin d'œuvrer à une meilleure sécurité des enfants sur les routes communales. Il est vrai que cette préoccupation fut révélée par les jeunes Gesvois suite à une enquête menée par le Conseil des Enfants en mai dernier.

Tout à tour, les jeunes conseillers ont alors prêté serment entre les mains de leur Bourgmestre, José Paulet.

Pour cette année scolaire à venir, la composition du Conseil des Enfants se présente comme suit : Albanne Vansteenwinkel, Romane Mullier, Charlotte Trignon et Matthias Demilie (école Saint-Joseph) Léna et Maëlle Albassier, Neil Marcin et Hugo Vandersmissen (école de l'Envol), Grégoire Mittenaeere, Roman Dandoy et Corentin Mathieu (école René Bouchat), Victor Pignolet, Brice Delforge et Elise Jassogne (école de la Croisette), ainsi qu'Émilien Arts (Saint-Joseph, Ciney).

Place aux petits Gesvois



La septième édition de Place aux Enfants a rassemblé plus de soixante enfants durant la journée du samedi 8 novembre. Ces derniers ont été accueillis par une vingtaine d'hôtes d'un

jour répartis sur le territoire communal : boulanger, fromager, policiers, boucher, ébéniste, acteur du monde associatif, artiste, fleuriste, expert en énergie, tailleur de pierre, cordonnier, pharmacien, informaticien, médecin et même Bourgmestre furent autant de témoins attentifs au service des enfants durant cette belle journée.

Place aux enfants

Le samedi 4 octobre dernier, une petite délégation composée de quatre enfants de la Commune de Gesves, a été invitée par la Province de Namur à venir une après-midi ludique dans les locaux du Campus Provincial de Namur.

Une série d'ateliers passionnants. C'est ainsi que les participants ont pu se mettre dans la peau d'un écolier d'antan ou découvrir les armures des chevaliers.

Cette journée restera gravée dans la mémoire des enfants qui ont eu la chance d'être présents.



Paul FONTINOY

3^{ème} Echevin

GESVES
info

Information – Calendrier 2015 - Déchets ménagers

Distribué dans les boîtes aux lettres la semaine du 8 au 12 décembre 2014



Merci d'être attentif

Modifications des jours de collecte



Tableau des collectes GESVES 2015

→ FAULX-LES-TOMBES, GESVES, HALTINNE, MOZET, SOREE

ATTENTION au changement de jours de collecte

	Déchets ménagers & déchets organiques	Papiers & cartons	PMC
janvier	6, 13, 20, 27	23	5, 19
février	3, 10, 17, 24	20	2, 16
mars	3, 10, 17, 24, 31	20	2, 16, 30
avril	7, 14, 21, 28	17	13, 27
mai	5, 12, 19, 26	22	11, 29
juin	2, 9, 16, 23, 30	19	8, 22
juillet	7, 14, 28	17	6, 20
août	4, 11, 18, 25	14	3, 17, 31
septembre	1, 8, 15, 22, 29	11	14, 28
octobre	6, 13, 20, 27	9	12, 26
novembre	3, 10, 17, 24	6	9, 23
décembre	1, 8, 15, 22, 29	4	7, 21

Les dates reprises en rouge signalent un jour de passage inhabituel

Mardi Vendredi Lundi

Maucourant M. MENUISIER - EBENISTE

FABRICATION SUR MESURE - ESCALIERS - PORTES - CUISINES - PLACARDS ET DRESSINGS - POSE DE
PARQUETS CHASSIS BOIS - ANCIENS, PVC ET ALU

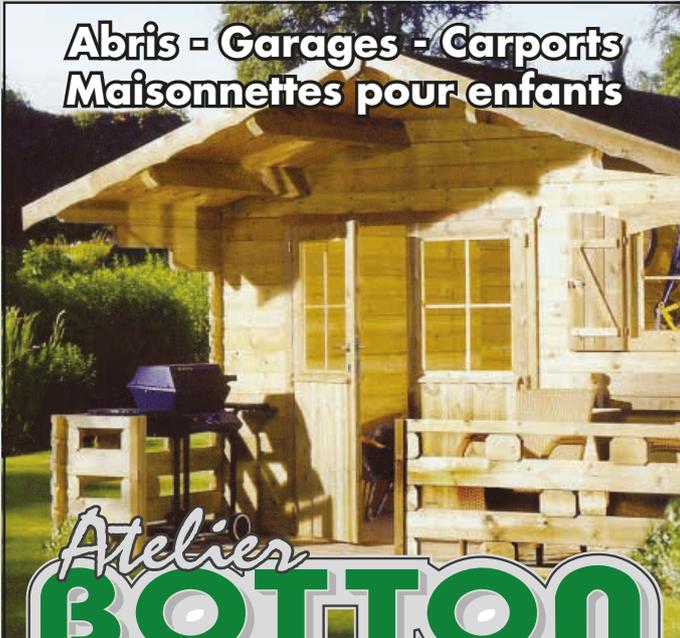
www.menuiserie-maucourant.be

083 68.91.88

0477 39.44.92

Vous remercies
de votre confiance
et vous présente
ses meilleurs
vœux pour 2015

**Abris - Garages - Carports
Maisonnettes pour enfants**



Atelier
BOTTON

Frères SPRL

Chaussée de Marche, 5 - 5330 ASSESSE
Tél. 083 65 50 99 - www.botton.be



Vaste gamme de Baby-foot visible
dans notre magasin

Promotions sur les modèles de stock

**Naisse Vincent - MOUTHUY Sandrine
Infirmiers**

Soins infirmiers à domicile

- toilettes
- pansements
- injections
- soins palliatifs, ...

Agréés toutes mutuelles

A votre service, à votre écoute 7j/7

Drève des Arches, 3
5340 Faulx-les-Tombes



081 30 36 16

0476 78 94 53

Pub

**Pension canine
du Fond des Camps**

Beaucerons du Fond des Camps

WWW.AU-FOND-DES-CAMPS.COM/EXPO

+32 81 57 08 77
5340 GESVES - BELGIUM

**Pension toutes races
et élevage de Beaucerons**

Evelyne de Lovinfosse

Drève des Arches, 19 - 5340 HAUT-BOIS (Gesves)

evelyne.de.lovinfosse@skynet.be

Visites sur rendez-vous

www.au-fond-des-camps.com



**Aménagement extérieur - Gros oeuvre
Assainissement - Menuiserie - Couverture
Isolation - Cloison - Carrelage - Sanitaire
Outils - Quincaillerie**

Rue de la Fagne 32 - 5330 ASSESSE
Tél 083 65 50 94 Fax 083 65 64 04

Dans une ambiance musicale et chaleureuse, petits et grands pourront découvrir nos artisans locaux!

Marché de Noël à Faulx-Les Tombes

rue de l'Eglise (place communale)

Samedi 20 et Dimanche 21 décembre 2014

*Samedi de 18 à 22 heures
Dimanche de 11 à 21 heures*

ENTREE GRATUITE

Passage du Père-Noël le dimanche après-midi

 Une organisation
de la Commune de Gesves

Renseignements :
Pierre ANDRE - Agent communal - 083 670 342 ou 0496 503 866
Nathalie SEINE - Agent communal - 083 670 202

Mise en place d'un service taxi social - Appel aux bénévoles gesvois

Si vous êtes disposé(e) à donner quelques heures de votre temps libre au profit d'autres personnes qui rencontrent des difficultés de mobilité (les conduire à un rendez-vous, les emmener faire une course, les accompagner pour qu'elles puissent effectuer une démarche administrative, etc...), nous vous invitons à prendre contact avec le C.P.A.S.

En effet, le C.P.A.S. espère être en mesure de prendre le relais de l'a.s.b.l. Caiac, qui assure cette mission de taxi social jusqu'au 31/12/14.

Coordonnées du C.P.A.S. :

- rue de la Pichelotte, 9 A, 5340 Gesves. Tél. : 083/ 670 320 – Fax. : 083/ 670 326
- Président du C.P.A.S. : Monsieur André Bernard - 0475/ 98 80 01 – andre-bernard@outlook.be

Conditions :

- disposer d'un véhicule personnel
- être en ordre de permis de conduire
- avoir une santé suffisamment bonne pour effectuer ce genre de tâches

Avis à la population

Nous vous informons qu'à l'occasion des fêtes de fin d'année, nos bureaux seront fermés les :

- Jeudi 25 et vendredi 26 décembre
- Jeudi 1er janvier

La permanence spéciale du mercredi après-midi est supprimée les 24 et 31 décembre 2014. Les bureaux resteront ouverts de 9 heures à 12h30.

Commémoration du 11 novembre – Haut-Bois

En préambule aux cérémonies du mardi 11 novembre, Monsieur le Bourgmestre José PAULET, accompagné des porte-drapeaux, était à Haut-Bois le dimanche 2 novembre pour accueillir le passage du Relais Sacré et perpétuer ainsi cette tradition initiée en 1928 par la Fédération Nationale des Combattants (FNC) et la Fédération Nationale des Anciens Prisonniers de Guerre (FNAPG).

Le dimanche 11 novembre, c'est donc l'Eglise d'Haut-Bois qui a accueilli l'assemblée, composée des mandataires communaux, du Conseil Communal des Enfants et des porte-drapeaux.

Avant toute chose notre Bourgmestre José PAULET a dit son émotion et sa fierté devant l'importante participation des gesvois et autres à cette commémoration du 11 novembre.

Comme il l'a rappelé à cette occasion, c'est en s'associant fidèlement chaque année à cette célébration du 11 novembre que la commune de Gesves affirme une fois encore sa volonté de maintenir cette cérémonie du souvenir et de rappeler aux plus jeunes que des hommes ont sacrifié leur vie pour sauvegarder la paix et l'union du pays.

Nous devons faire comprendre à nos jeunes qu'ils sont la génération responsable de l'Avenir, leur avenir, mais aussi celui des autres.

C'est beau de voir que ces jeunes attachent encore une certaine valeur à la tradition et qu'ils ont du respect pour les gens qui, aussi longtemps soit-il, se sont battus pour qu'aujourd'hui nous puissions vivre libres et en paix.

Avec respect, Monsieur le Bourgmestre José PAULET a tenu à saluer la présence de Monsieur Jacques SEUMOIS, le dernier ancien prisonnier de guerre gesvois, toujours bon pied, bon œil et porte-drapeau qui a fêté ses 95 ans (11.06.1919) en juin dernier.

Il a également remercié encore vivement toute l'assemblée pour sa présence mais également la chorale d'Haut-Bois et en



particulier Madame Claude DELHAISE, Directrice de la chorale qui nous a interprété le TE DEUM de façon magistrale, la Fanfare de Gesves,

les fidèles porte-drapeaux mais aussi Monsieur Philippe BAILLY pour sa brillante interprétation de ce véritable hymne qu'est son chant intitulé « Résistance ».

Après l'Appel au Champ interprété par Axel, le Bourgmestre, avec le Conseil Communal des enfants a déposé une gerbe de fleurs de reconnaissance devant les plaques commémoratives de nos héros disparus.

Et pour clôturer la cérémonie, la Fanfare de Gesves a interprété la Brabançonne, notre hymne national, notre identité de patriote.

A l'issue de la Cérémonie, tout le monde a été convié chaleureusement au vin d'honneur offert par le Collège communal et le Conseil communal.



Etat-civil

LES NAISSANCES

Eléonore VINCENT, fille de Frédéric et de Christelle DIET (Haltinne), née le 18/09/2014

Nelson NTOUNOU NTENJI, fils de Alain et de Christine CHEFANG FOLENOU (Gesves), née le 07/09/2014

Noémie CHOFFRAY, fille de Marc et de Stéphanie FOURNEAU (Faulx-les-Tombes), née le 08/10/2014

Myla JOTTARD, fille de Maurice et de Maryline

RIOU (Gesves), née le 10/10/2014

Manon GODEFROID, fille de Jean-Charles et de Amandine LEGRAND (Faulx-les-Tombes), née le 15/10/2014

Louise TILKENS, fille de Frédéric et de Séverine TOURNEUR (Gesves), née le 20/10/2014

Mathys MATHOT, fils de Benjamin et de Charlotte QUIRYNEN (Gesves), née le 20/10/2014

Clément DIEUDONNE, fils de Thibault et de Nathalie LEFEVRE (Faulx-les-Tombes), née le

22/10/2014

Lucie GUILMOT, fille de Sébastien et de Julie ZULIANI (Haltinne), née le 06/11/2014

Mathieu SULON, fils de Kevin et de Gwendoline HEICHELE (Faulx-les-Tombes), né le 06/11/2014

Julian MIGEOTTE, fils de François et de Sue Ellen SOUPART (Gesves), né le 18/11/2014

Albane VANBRABANT, fille de Alain et de Coralie RIDELLE (gesves), née le 14/11/2014

LES MARIAGES

Patrick WRZESIEN et Julie TILQUIN (Faulx-les-Tombes), le 04/10/2014

Joseph ARROTIN et Natalia POPOVA (Gesves), le 24/10/2014

LES DECES

Nicole JOOS, 66 ans, veuve de Norbert Bonhivers (Gesves), le 02/10/2014

Suzanne THIRY, 83 ans, divorcée (Gesves), le 02/10/2014

Léa LETECHEUR, 89 ans, célibataire (Mozet), le 08/10/2014

Henriette HONTOIR, 89 ans, veuve de Jean Delbruyere, (Andenne), le 10/10/2014

Prudence ROMBAUT, 91 ans, veuve d'Hubert Darquennes (Gesves), le 10/10/2014

Dominique VAN DE VOORDE, 55 ans, époux

de Marina Tassiaux, (Faulx-les-Tombes), le 21/10/2014

Marcelle HARNEQUAUX, 79 ans, veuve de Jean Lerat (Rochefort), le 28/10/2014

Charles DEGEY, 77 ans, divorcée (Andenne), le 30/10/2014

André WARNAND, 89 ans, époux de Monique Husson (Haltinne), le 31/10/2014

Jules WIRTZ, 78 ans, veuf de Georgette Dauvin (Gesves), le 31/10/2014

Fernand PAENHUYSEN, 79 ans, veuf de Rosine Fateur (Woluwé-saint-Lambert), le 02/11/2014

Gilberte WILMOTTE, 77 ans, veuve de Robert Brahy (Sorinnes-la-Longue), le 07/11/2014

Albert MERTUS, 75 ans, divorcé (Salzinnes) le 09/11/2014

Anne JULY, 52 ans, épouse de Thierry Jacobs (Gesves), le 14/11/2014

Eva TRAFOGER, 82 ans, épouse de Jacques Wautrequin (Haltinne), le 14/11/2014

Yvonne DEBATY, 89 ans, veuve de Guy Hontoir (Faulx-les-Tombes), le 15/11/2014

Marie ABRAHAM, 54 ans, divorcée (Andenne), le 18/11/2014



point S

CENTRE AUTO

Magasin - Pièces - Accessoires

Rue de Brionsart 15 - 5340 GESVES

083/677 972

0477/89 28 85

CENTRE AUTO

-  Pneus + Géométrie
-  Entretien
-  Freins
-  Amortisseurs
-  Échappements
-  Batteries
-  Airco



les Etablissements PAULET

vous souhaitez de bonnes fêtes de fin d'année.

Pub



FUNÉRAILLES Thierry CALS

www.pf-thierrycals.be
info@pf-thierrycals.be
085 / 61 14 39



FUNÉRARIUM DE GESVES

Rue Baty Pire 11 A - 5340 Gesves

FUNÉRARIUM & BUREAU

Chaussée de Ciney 350 - 5300 COUTISSE/ANDENNE



Tél :
083/677 206



Mickey, Sandrine,
Lorene et Ines
vous souhaitent
de délicieuses fêtes
de fin d'année.

145, chaussée de Gramptinne
en face de la Poste de Gesves

INFIRMIÈRES À DOMICILE

DANS VOTRE REGION :

OHEY-GESVES

DEPUIS PLUS DE 28 ANS...

GUILLAUME M-Christine: 0475 89 30 12

ARNOLD Ingrid: 0475 87 36 70

et leur équipe à votre service
pour vos soins:

toilette, injection, pansement

(post-opératoire, escarre, ulcères...

stomies collaboration avec les soins palliatifs.



BEP pot de fleurs

Le saviez-vous ?

Parmi les différents déchets collectés dans les parcs à conteneurs, les pots de fleurs en plastique figurent peut-être parmi les moins évidents. Les préposés constatent trop souvent des erreurs dans le tri de ces déchets, c'est pourquoi un petit rappel s'impose.

Ce qui est autorisé :

Les pots de fleurs en plastique de différentes couleurs

Les jardinières en plastique de différentes couleurs

Les plateaux (tray) en plastique pour pots de fleurs (souvent de couleur noire)

Ce qui n'est pas autorisé :

Les sacs en plastique (à jeter dans les films plastiques, s'ils sont propres. Sinon, dans les déchets ménagers résiduels)

Les seaux (de petite taille, déchets ménagers résiduels. Ceux de grande taille doivent être jetés dans les encombrants)

Les arrosoirs (à jeter dans les encombrants)

Barquettes alimentaires (notamment bleues, à jeter avec les déchets ménagers résiduels)

Cintres en plastique (à jeter avec les déchets ménagers résiduels)

Les bouteilles et flacons en plastiques (sans pictogramme de danger, ils iront dans les PMC. Avec un pictogramme de danger, ils doivent être mis avec les Déchets Spéciaux des Ménages)



Attention également aux pots de fleurs verdâtres qui sont en amidon modifié et sont biodégradables. Ils ne sont pas en plastique et sont donc à jeter avec les déchets organiques ou les déchets ménagers résiduels.

Quelle est la filière de recyclage pour les pots de fleurs ?

Une fois lavés et séchés, ces déchets seront refroidis et puis broyés et transformés en granulés avant de refaire des pots de fleurs



La Ressourcerie, une entreprise, deux facettes ! Vos encombrants repartent pour une seconde vie.



- Quand vous faites appel aux services de La Ressourcerie au **081/260 400** ou sur le site www.laressourcerie.be, vous protégez l'environnement puisque vous permettez à certains de vos objets usés de repartir pour une nouvelle vie, vous bénéficiez d'un service **gratuit** à la carte pour tous vos encombrants et vous maintenez 37 emplois créés dans votre région.

Pour la collecte, comment faire en pratique ?

- Téléphonnez à La Ressourcerie Namuroise au **081/260 400** du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30 ou entrez votre demande en ligne sur www.laressourcerie.be. Dans tous les cas, vous serez en contact individuellement avec l'opérateur du call-center : il établira avec vous la liste des objets à évacuer et vous proposera une date de passage pour l'enlèvement. Les objets doivent être au rez-de-chaussée ou à défaut le plus proche possible de la rue.

Nos équipes se coupent en 4 pour redonner vie aux objets qui le méritent, venez les découvrir dans nos trois magasins de vente RECUP et design, vous n'en croirez pas vos yeux !

- Ravik boutique, boulevard d'Herbatte, 8A à Namur (081/260 310)
- Madame Ravik, chaussée de Waterloo, 484 à Saint-Servais (081/43 48 84)
- Ravik boutique d'Andenne, rue du pont, 19 à Andenne (ouverture en novembre)

Pour en savoir plus sur La Ressourcerie – son service de collecte ou ses magasins - surfez sur www.laressourcerie.be ou rendez-vous sur facebook, page «Ravik».



Des nouvelles du Service technique Environnement & Propreté

Ce Service technique gère tout autant la propreté de nos abords de voiries et chemins communaux que l'aménagement et surtout l'entretien de nos espaces verts communaux. Sur un territoire aussi vert que Gesves, il y a du pain sur la planche. Voyez plutôt :

- 36 tronçons prioritaires de route dont les abords sont régulièrement débarrassés des déchets dus aux incivilités
- 73 tronçons de chemins et sentiers communaux à débroussailler et entretenir régulièrement pour que vous puissiez en profiter durant vos promenades
- 27 espaces verts, dont les aires de jeux, les ronds-points, les abords d'église, à entretenir quasi hebdomadairement
- Les différents espaces aux abords des bâtiments publics qui, depuis cet été, ne peuvent plus être entretenus à l'aide de produits phytosanitaires
- 65 poubelles « publiques » qui sont relevées tous les lundis. Pour l'anecdote, dans une édition antérieure, nous vous montrions une photo du résultat de la collecte des poubelles sur un mois. Résultat de la pesée : 960 kg de déchets !
- Participation aux activités « environnement » de la Commune (cfr ci-dessous à propos de la Journée de l'arbre)
- Des alignements de haies (agricoles ou en bordures « fauchage tardif ») et des arbres haute-tiges à tailler chaque année

Vous en conviendrez... il y a du boulot pour les 4 ouvriers du Service technique Environnement & Propreté ! Rappelons que ceux-ci sont engagés sous contrat « Programme de transition professionnelle », ce qui leur permet également de compléter leur formation grâce au Forem. Depuis cet automne, deux ouvriers, qui étaient en fin de contrat, (merci Sabrina et Nicolas !) ont été remplacés (bienvenue à Diane et Amaury).

Tous les quatre travaillent à la qualité de votre environnement – réservez leur un bon accueil !



Notre Journée de l'arbre 2014, c'était le 22 novembre dernier

Sous un ciel clément, sur le site de la Pompe Fechaire, nous avons eu le plaisir d'accueillir un bon nombre d'entre vous à la distribution de plants d'arbres.

Outre le sorbier « annuel », nous distribuons également de l'érable champêtre, du pommier sauvage, du sureau et du marronnier.

Merci à tous ceux qui, en plantant cet arbre, participent à l'enrichissement du patrimoine végétal sur notre commune et contribuent ainsi au développement des couloirs écologiques propices à la faune locale.

Le Service technique Environnement & Propreté vous a également fait découvrir le jus de pomme de Gesves, pressé grâce à un projet du Plan Communal de Développement de la Nature !



Rappel de notre Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN)

Plusieurs réunions sont prévues dans les prochaines semaines :

- 20 janvier : GT faune/flore/eau sur le triton crêté (14h à la Pichelotte)
- 5 février : réunion « fauchage tardif » à 14h à la Commune
- En janvier : sortie « sentiers » autour de Goyet N'hésitez pas à prendre contact avec Mme Coralie GHILAIN, au 083 670 308 ou par mail : coralie.ghilain@publilink.be pour plus d'informations (voir aussi la page « Trilles et Clapotis » insérée dans ce bulletin communal).





techniSPA
Double "Effet Minceur"
Mincir mieux et plus vite

3 actions Mincieur simultanées

MARCI
COHRE

Espace Beauté

www.ebba.be

Soin amincissant pour
Mincir mieux et plus vite !
3 actions simultanées en 1 seul soin :
lipo-aspiration, ionisation et stimulation.
Résultats visibles dès la première séance !



8 rue de la gare
5330 Assesse
083 65 54 54
info@ebba.be

Du mardi au vendredi
de 9h à 18h
Le samedi de 9h à 15h
Nocturne le jeudi



Ets DUMONT

BRICOLAGE

Rue Les Fonds 25 - 5340 Gesves 083 67 71 35

Pub

2015

Les annonceurs
du bulletin
communal vous
souhaitent
d'agréables
fêtes de fin
d'année...



Pub

Regifo

Edition SPRL

Notre société édite depuis plus de 30 ans
en partenariat avec les Administrations communales :

- des bulletins communaux
- des brochures d'accueil pour les communes, les hôpitaux...
- des brochures touristiques
- des brochures de l'enseignement
- des plans de communes, de zones touristiques
- ou toutes autres brochures à vocation communale









Vous souhaitez annoncer dans la brochure de votre commune,
vous désirez un renseignement sur nos services ?

Contactez-nous, nous sommes à votre écoute :
via Tél. 071 / 74 01 32 ou via mail : info@regifo.be



trilles et clapatés

Bulletin du PCDN n°13



En savoir plus sur la nature...

Notre région - Le Condroz

Le Condroz, partie centrale du bassin de Dinant, se divise en deux zones principales. L'Ardenne condrusienne ou Condroz ardennais, bande forestière (chênes et bouleaux) séparant le Condroz proprement dit du sillon Sambre et Meuse, en passant par La Marlagne (Fosses-la-Ville), est une des régions les plus boisées de Belgique.



L'Ardenne condrusienne est un peu plus humide et plus fraîche avec un peu plus de gelées, plus précoces et plus tardives, que le Condroz lui-même.

Le Condroz proprement dit, est un plateau très vallonné formant

une région naturelle qui couvre avec l'Ardenne condrusienne, une surface de 3750 km² qui s'étend du pays d'Acoz (Gerpinne en Hainaut) à Neupré près de Liège, traversant donc les provinces de Namur, Liège et Hainaut, sur 150 km de long et 25 à 30 km de large.

Le relief est ondulé avec des crêtes, les « tiges », plutôt forestières et gréseuses et les creux, les « chavées », plutôt calcaires et terrains de cultures.

Son altitude moyenne est de 220 à 260 m avec des points culminants vers 300 m.

Sans pouvoir être comparées à la Hesbaye, les chavées sont des terrains fertiles.

Durant de nombreux siècles, la terre généreuse est restée la base fondamentale du pouvoir.

Les notables s'y installaient nombreux, d'où une assez forte densité de châteaux, alors que dans la région voisine, l'Ardenne, ils sont plus rares.

Le climat est du type tempéré sub-océanique avec une moyenne annuelle de 8°. Le total des précipitations atteint +/- 900 mm avec 25 jours de neige/an en moyenne.

Le réseau hydrographique est riche en cours d'eau rapides, le Hoyoux de Modave à Huy, le Burnot de St Gérard à Burnot (Profondville), la Biesmes de Oret à Auvelais sur la Sambre, la Molignée de Mettet à Anhée, le Bocq de Hamois à Yvoir et le Samson de Gesves à Thon.



En Condroz, les secteurs économiques les plus importants restent l'agriculture, l'élevage et l'exploitation forestière. Son relief fait du Condroz une zone intéressante pour les promoteurs de projets éoliens, par ailleurs souvent contestés.

Découvrez le cincle plongeur

Le cincle plongeur (*cinclus cinclus*) est un hôte familier des eaux courantes de Wallonie et d'Europe, comme le Bocq ou le Samson pour notre région.

Ce discret oiseau brun à plastron blanc est aussi appelé le "merle d'eau" en raison de sa taille et de sa manière de chasser les larves d'invertébrés et les petits mollusques en



© Isobel

plongeant et marchant dans l'eau sur le lit de la rivière.

Contrairement à l'idée reçue, le cincle plongeur n'est pas un concurrent du pêcheur.

Préférant les eaux tourbillonnantes, il se poste sur un arbre ou une pierre surplombant la rivière et plonge dès qu'il aperçoit une proie.



© Alain Abbattie

Furtif, il ne se laisse pas approcher, fuit de quelques mètres, mais ne s'écarte jamais de la rivière. Il ne craint pas l'hiver, à moins que la glace ne l'empêche de plonger et

de se nourrir.

Le cincle construit son nid de mousse et de branchettes au-dessus de l'eau, dans une anfractuosité de rochers ou de racines; la femelle y dépose en général 5 oeufs fin mars, début avril.

Quatre à cinq semaines après l'éclosion, les jeunes quittent le nid et doivent se trouver un nouveau territoire.

Cette espèce non menacée bénéficie du statut de protection intégrale.

Pour tout contact ou information : Paul Fontinoy, Echevin de l'Environnement * GSM : 0474247136 * E-mail : fontinoy.paul@live.be * Coralie Ghilain, Coordinatrice locale du PCDN Tél : 083670308 * E-mail : coralie.ghilain@publink.be * Pour nous retrouver sur internet : <http://pcdn.gesves.canalblog.com> // Rédaction : Myriam Stevens, Jean-Pierre Aldesson, Guy Jacob, Pierre Colin, Coralie Ghilain // Crédit photo : Coralie Ghilain, François, Isobel (cingle), Alain Abbattie (cingle) // Logo PCDN : Thomas Reysier



Valorisation de nos pommes à Gesves

Cette année, le PCDN avait dans l'idée de valoriser la production des arbres fruitiers du verger conservatoire de Gesves.

Celui-ci, planté grâce au GAL il y a presque 7 ans, appartient à la Commune de Gesves et est entretenu de manière tout à fait naturelle afin d'en faire un havre de paix pour la biodiversité. Depuis deux ans, les arbres fruitiers commencent à bien porter, c'est pourquoi le PCDN a acquis le matériel nécessaire pour presser les pommes et en faire du jus (moyens modestes mais efficaces).

Malheureusement, les pommes du verger conservatoire ont été « maraudées » avant de pouvoir être utilisées pour nos projets... Dès lors, c'est dans le verger, beaucoup plus ancien, du Château de Gesves, que l'équipe technique du Service Environnement de la Commune a pu accueillir les 239 enfants de 12 classes différentes des écoles de notre territoire. Ceux-ci ont appris le principe du pressage des pommes pour en extraire le jus.



Chaque enfant est reparti avec sa bouteille remplie et, il se dit que le jus de pomme de Gesves est excellent !



Le matériel ainsi acquis devant servir au plus grand nombre, des après-midis de pressage ont été programmés durant le mois de novembre, à destination des citoyens gesvois (nous proposerons ce service l'an prochain, sans doute dès octobre). La presse à pommes a donc repris du service, pour le plaisir des adultes cette fois.

Et enfin, comme « carte de visite » du PCDN, nous avons pasteurisé plusieurs dizaines de litres de jus pour obtenir des bouteilles, conservables un an, pouvant être consommées lors des réunions, rencontres, etc... organisées par l'administration communale.



Envie d'une petite lecture ?

« Sorbiers et Alisiers », de Nicolas Drapier, chez Actes Sud, dans la collection "le nom de l'arbre"

Le sorbier est mis à l'honneur cette année 2014 en Wallonie.

Il appartient à la famille des rosacées, au même titre que les rosiers, aubépines, pommiers

Tous les sorbiers ont une belle floraison et une fructification souvent spectaculaire. Le sorbier était utilisé par les Celtes et les Germains pour éloigner démons et autres sorcières; les fruits, comestibles, sont appréciés par le gibier, et les Alsaciens préparent avec ces fruits des boissons plus ou moins fortes, des confitures et même du pain.

Le sorbier des oiseleurs, arbre pionnier et de sous-bois, peut atteindre cinquante centimètres de diamètre en espace libre, il dépasse cependant rarement dix mètres de hauteur.

Le bois des sorbiers est homogène, il présente une forte résistance mécanique et possède bien d'autres atouts; ces qualités ont déterminé les usages que l'on fait de ce bois : timons, moyeux de roues, instruments de musique, queue de billard, instrument de mesure... tombés en désuétude, ces usages ont fait place à de nouvelles utilisations : placage décoratif, tannage des cuirs,....

Ce petit opus plaira à tous les amoureux de nature : il est extrêmement complet et décrit avec grande précision cet arbre de l'année. Bonne lecture.



Découvrez le « Guide de la vie des eaux douces »

C'est un excellent livre de Delachaux et Niestlé, dans la série des « Guides du Naturalistes », comme d'habitude diront les habitués !

Un guide de 245 pages, quand même, dont le début est à lire, puis le reste à consulter, chez soi au calme ou en randonnée.

TOUT y est repris : depuis les algues jusqu'aux batraciens (et leurs têtards), en passant par les différentes plantes, fleurs, insectes, arthropodes, libellules et demoiselles (y compris leurs larves), poissons, sans oublier les traces de pattes des oiseaux ! Même des crabes, des crevettes et des écrevisses d'eau douce !

Il y a TOUT, je vous disais. Donc, foncez vers votre bibliothèque préférée, et n'oubliez pas que le prêt des livres du PCDN est gratuit.



Agenda

- 9 décembre : GT sensibilisation et faune/flore/eau
- 20 janvier : GT faune/flore/eau sur le triton crêté (14h à la Pichelotte)
- 5 février : réunion « fauchage tardif » à 14h à la Commune
- En janvier : sortie « sentiers » autour de Goyet

Nos activités sont gratuites et ouvertes à tous... Rejoignez nous !

Pour suivre nos activités tout au long de l'année
<http://pcdnGesves.canalblog.com>



Annick SANZOT

4^{ème} Echevine

GESVES
info

Des nouvelles de Gesves extra...

LES MERCREDI'STRACTION ont repris le 15 octobre. Ils ont désormais lieu tous les 3^{ème} mercredis du mois. Cette activité est ouverte à tous !

Les deux prochaines destinations sont (inscription obligatoire):

21 janvier : spectacle magicien-ventriloque 7 €/enfant.

11 février : visite de l'exposition « J'avais 20 ans en 14 » à Liège - 9 €/enfant

LA LUDOTHEQUE est ouverte les 2^{ème} et 4^{ème} mercredis du mois.

Des dizaines de jeux sont proposés à la location, entre 0,50 € et 2 €/quinzaine, et une cotisation de 5 €/année est demandée par famille.

Fabienne vous accueille de 14h à 18h et peut vous conseiller, vous expliquer des jeux ou même jouer avec vous !

ANIMATIONS SPECIALES



le samedi 20 décembre de 10 à 16h, découverte de jeux de société pour passer un bon réveillon en famille/ gratuit – en même temps se déroulent une vente de livres d'occasion et des contes pour enfants à la bibliothèque.

le mercredi 24 décembre de 14h30 à 16h30, pour les 6-9 ans, animation et goûter de Noël, sur inscription par mail/gratuit

« Préparez votre réveillon pendant que vos enfants s'amuse... »

Ouverture de la ludothèque :

Le 14/01, le 28/02

Le 25/02 (!! fermé le 11/02 : mercredis'traction !!)

Le 11/03, le 25/03

S'informer et s'inscrire directement : www.gesvesextra.be

Pour tout renseignement :

Valérie Dubois, coordinatrice : valerie@gesvesextra.be – 0491/36.05.78

Fabienne Douxfils, animatrice : fabienne@gesvesextra.be



La bibliothèque-Ludothèque fête Noël

Le samedi 20 décembre, **la bibliothèque** propose (en plus de l'ouverture habituelle du samedi) :

- Une **vente de livres d'occasion** à prix totalement démocratiques, et ce de 10 à 16h.

- Des **animations** :

« Conterie au pied du sapin »

11h : 0-3 ans, lecture d'histoires et comptines de Noël

13h : 8-10 ans, lecture d'histoires et confection d'un bricolage sur le thème.

15h : 4-7 ans, lecture d'histoires

La **ludothèque**, gérée par *Gesves Extra* propose :

- Découverte de **jeux de sociétés** pour passer un bon réveillon !

On vous attend nombreux, dans une ambiance conviviale !



Pub

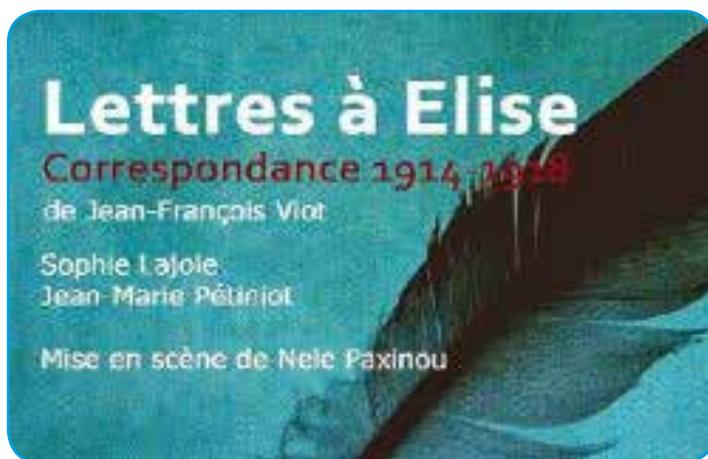
Deux Gesvois à l'honneur !

Monsieur **Vincent Verleyen**, propriétaire de la très appréciée « Fromagerie du Samson » à Goyet a remporté le prestigieux « Concours national des crémiers », organisé dernièrement à Audenarde. Performance de taille lorsque l'on sait que les épreuves portaient sur toutes les appellations d'origine protégée européennes dont on peut dénombrer plus de deux cents spécimens !

Au programme des épreuves : dégustation de cinq fromages à l'aveugle, présentation d'une AOP au choix, découpage et emballage d'une tranche de gruyère, le fromage à l'honneur cette année et, last but not least, confection d'un plateau de trente fromages (quinze belges et quinze européens) dans une présentation évidemment alléchante et recherchée. Souhaitons d'ores et déjà bonne chance à Vincent pour les prochains mondiaux de la discipline qui se dérouleront en 2015 à Tours, à l'occasion desquels, nous en sommes convaincus, il portera haut nos couleurs nationales !

Félicitations également à Monsieur **Jean-François Viot**, de Gesves, qui vient d'obtenir le prix littéraire 2014 de la Fédération Wallonie-Bruxelles, réservé aux auteurs de théâtre. Licencié en langues et littératures romanes ainsi qu'en études théâtrales, ce metteur en scène a occupé plusieurs postes importants dans le secteur culturel (président du théâtre universitaire de Louvain, adjoint à la direction du Festival de théâtre de Spa, collaborateur à l'Atelier Théâtre Jean Vilar, Conseiller du Ministre des Arts, des Lettres et de l'Audiovisuel...) et participé à de nombreux spectacles depuis 1991.

Ce prix lui a été octroyé pour « Lettres à Elise », œuvre relatant la correspondance entre un instituteur auvergnat parti rejoindre le front en août 1914 et son épouse. « Lettres à Elise » évoque un drame familial intime et touchant qui, loin des hommages officiels, offre un témoignage bouleversant sur le premier conflit mondial et dénonce l'absurdité de la guerre.



La Maison du Tourisme Condroz-Famenne a 10 ans !

Notre Bourgmestre, José Paulet et Annick Sanzot, Echevine du Tourisme, ont assisté aux célébrations du dixième anniversaire de la Maison du Tourisme Condroz-Famenne qui se déroulaient le 26 septembre dernier à Heure.

En présence du nouveau Ministre du Tourisme, Monsieur René Collin et des représentants des six communes membres, le président de la Maison du Tourisme, Monsieur Alain Collin et sa Directrice, Madame Julie Riesen, ont dressé, à cette occasion, le bilan des actions menées sur le territoire en matière de promotion touristique. Et force est de constater que celui-ci est plus que positif ! En effet, plus de 58.000 visiteurs ont participé aux événements organisés en collaboration avec les associations locales depuis 2007 ; le site internet, tout juste relooké, connaît une affluence croissante (environ 50 % de visites de plus qu'en 2013) ; l'offre d'hébergement est en constante évolution (+ 34 % entre 2007 et 2013).

S'il est vrai que la région ne manque pas d'attraits (une centaine d'opérateurs touristiques dont le Domaine de Chevetogne, les Grottes de Goyet, la ligne de chemin de fer du Bocq, quelques musées ; un réseau de plus de 700 km de chemins balisés, un patrimoine de qualité distillé autour de villages ayant conservé leur charme d'antan, une grande variété de savoureux produits du terroir...), il faut bien reconnaître que de tels résultats n'auraient pas été obtenus sans la pugnacité et le professionnalisme de l'équipe de la Maison du Tourisme.

Alors saluons le travail accompli et souhaitons à la Maison du Tourisme Condroz-Famenne de rencontrer le même succès lors de la décennie à venir !





C.P.A.S. DE GESVES

Permanence Juridique assurée par la maison de la justice de Namur

Les permanences ont lieu un jeudi par mois à 15h30 au C.P.A.S. rue de la Pichelotte, 9 A, à 5340 Gesves (tél : 083/670 348)

Prochaines dates : 8 janvier et 5 février 2015

- Ouvert à tous pour obtenir des renseignements
- Désignation d'un avocat pour les personnes ayant peu de moyens financiers

Un test sur un simulateur de conduite pour nos aînés

A l'initiative du Conseil Consultatif des Aînés (C.C.A.) de la Commune de Gesves, et avec l'appui de votre serviteur s'est tenue une réunion d'information sur les réflexes à adopter sur la route face à des situations dangereuses qui peuvent être rencontrées lors de déplacements avec la voiture.

En présence de notre Bourgmestre Monsieur José PAULET, la trentaine de participants ont dans un premier temps entendu un exposé théorique sur quelques applications du code de la route par Monsieur Luc LINOTTE, inspecteur principal et responsable de la cellule éducation et prévention de la Police Fédérale et, dans un deuxième temps avec l'aide de Monsieur Eric MESUERE, Inspecteur à la Police Fédérale également, la mise en pratique avec le simulateur de conduite qui mettait nos «élèves» du jour face à des situations critiques que peuvent rencontrer les automobilistes suite à des fautes de roulage commises par d'autres conducteurs.

C'est donc dans une ambiance très conviviales et détendue que cette matinée s'est déroulée.



Il est important d'informer et d'initier nos aînés aux réflexes et aux réactions à acquérir lors de l'utilisation de son véhicule.

Chacun a eu l'occasion de poser aux représentants de la Police Fédérales les questions pertinentes qui peuvent interpeller tout conducteur.

Tout le monde en est sorti enchanté et souhaitait être tenu au courant à l'avenir des différentes modifications du Code de la Route comme par exemple sur l'application depuis peu du système de la « tirette » lors d'un rétrécissement de voirie.

Les maîtres-mots suite à cette réunion resteront la prévention, l'éducation, la convivialité et le civisme. Si chaque conducteur citoyen pouvait appliquer ces quatre mots, de



nombreux accidents matériels et corporels pourraient être évités.

Encore merci à la Province de Namur et la Police Fédérale pour leur aide.

André BERNARD
Président du CPAS
Echevin du 3ème Age

Conférence sur les aides à domicile

Le 30 octobre dernier, à l'initiative de Monsieur André BERNARD, Président du CPAS ayant en charge la politique des aînés, une conférence « Aides et soins à domicile pour personnes âgées » a été organisée.

Celle-ci a été animée par les 4 services qui couvrent le territoire de Gesves, à savoir :



- L'A.D.M.R. « Aide à Domicile en Milieu Rural », représentée par Monsieur Denis PENOY, Directeur



- L'A.S.D. « Aide et Soins à Domicile », représentée par Madame Patricia BEAUFAYS, Directrice Soins Infirmiers et Madame Laurence GILON, Directrice département aide à la vie. L'A.S.D. collabore avec le P.S.D. « Permanence Soins à Domicile » qui est représenté par Monsieur Stéphane BELIN, Directeur



- La C.S.D. « Centrale des Services à Domicile », représentée par Mesdames Evelyne DERENNE et Mélissa DECOUX, coordinatrices et Monsieur Lionel LAINEL, Ergothérapeute.



- Le S.P.A.F. « Service Provincial d'Aide Familiale », représentée par Madame Murielle BEGUIN, responsable opérationnelle et Madame Christelle Noël, infirmière en santé communautaire et coordinatrice responsable du service Garde à domicile Alzheimer.

Ces services assurent, entre autres :



1. La mise en place d'un service de télé-vigilance ;
2. L'organisation des déplacements (taxi social) ;
3. Le partage de moments de convivialité avec nos associations locales des aînés (gouter communal annuel) ;
4. Mise en place d'un service d'aide et de soins à domicile de qualité ;
5. Mise en place d'un service de prêt de matériel ;
6. Etc



Un peu plus de quarante personnes avaient répondu présents. Et, à la fin des différents exposés, le public a eu la possibilité de poser des questions et de se renseigner.

Les services communaux se tiennent à votre disposition pour tous renseignements complémentaires. Vous pouvez toujours prendre contact avec Mme Nathalie SEINE - 083/670.202 - nathalie.seine@publilink.be).

Le C.P.A.S. met en vente une ancienne camionnette



Marque Hyundai, de type H100, diesel, immatriculée en 03/1999. Le kilométrage était de 175910 km lors du dernier contrôle technique en 2013. Il s'agit d'un véhicule comportant 6 places assises + un vaste espace de chargement.

Ce véhicule a plusieurs problèmes (clé de contact cassée dans le barillet, tuyau de frein à remplacer, câble de compteur cassé, nombreuses bosses sur la carrosserie, etc...).

Le véhicule est visible, sur rendez-vous à prendre au 083/ 678 911.

L'offre de prix, obligatoirement écrite, est à rentrer au C.P.A.S., rue de la Pichelotte, 9 a, à 5340 Gesves, avant le 20 décembre. Le véhicule devra être chargé, sur place, par l'acheteur.

Commune – CPAS « Eté Solidaire, je suis partenaire 2015 »

Nous recherchons des jeunes **d'au moins** 15 ans accomplis au premier jour de l'activité et **de moins** de 22 ans pour 2 semaines en **juillet 2014**.

Si tu es motivé(e), que tu as envie de travailler en équipe avec des jeunes de ton âge pour des travaux liés à l'embellissement de la Commune et de ses différents services, n'hésite pas à envoyer **ton curriculum vitae + lettre de motivation avec toutes tes coordonnées à partir du 1er février jusqu'au 31 mars 2015**.

Où ?

CPAS de Gesves - Ludivine Chevalier, assistante sociale
Rue de la pichelotte, 9a à 5340 Gesves
083/670.327 - ludivine.chevalier@publilink.be

Recrutement Foyer Saint-Antoine

La Maison de Repos « Le Foyer Saint-Antoine » du CPAS de Gesves constitue une **réserve de recrutement d'INFIRMIER(E)S gradué(e)s ou breveté(e)s et d'AIDE-SOIGNANT(E)S**

Envoyer vos candidatures au
Foyer Saint-Antoine
A l'attention de Madame ARNOULD
Rue de Mozet, 1
Tél : 081/719.110
Mail : foyer.saint.antoine@skynet.be



Secrétariat général

Vous souhaitez recevoir une copie de PV d'un Conseil communal, le livret reprenant l'ensemble des renseignements administratifs ou encore le rapport administratif et/ou financier reprenant l'ensemble du travail fourni par tous les services communaux ?

Rien de plus simple : nous vous invitons à prendre contact avec le service « Secrétariat général » :

Madame Nathalie SEINE – 083/670.202 – nathalie.seine@publilink.be

Madame Anne-Catherine De Callatay – 083/670.338 – secretariat.gesves@publilink.be



Agenda

Balades dominicales en décembre 2014 :



Chaque dernier dimanche du mois, le Syndicat d'Initiative de Gesves propose une balade pédestre. Grâce au concours des bénévoles du SI Gesves, elles sont gratuites, guidées et commentées. Elles se veulent un moment familial, convivial, sans performance sportive.

Dimanche 28 décembre 2014 : départ à 14 heures - Eglise de Faulx-Les Tombes

Dates des battues qui auront lieu dans les bois de Gesves en 2014

Dates des battues qui auront lieu dans les bois de Gesves en 2014

Grand Bois de Gesves – Bois des Facultés à Faulx + bois voisin de l'Abbaye de Grand-Pré	Gesves – Bois St Jean et Bois voisin du Mémorial RAF - Wagnée	Arville - Bois de : Mont Ste Marie, Roquimont et « La-Haut »	Mozet – Comognes – Gueussaux – Paradis des Lièvres	Goyet et Strud (Strouvia / Spemont / Bois Miler...)	Haut-Bois-Haltinne - Là-Bas – Vieille Drève et Bois d'Ohey	Haut-Bois – Gesves	Bois de Mont et bois de Gramptinne	Lieux-dits : « Houyou » & « Pourrain »	Bois de Sorinne-La-Longue et « Bois du Chauffage »	Fx-Les-Tbes – Strud (bois des Facultés) – Maizerouïle	Sorée / Doyon
17 décembre				20 décembre	20 décembre	20 décembre					
22 décembre										27 décembre	
	28 décembre										

Monsieur le bourgemestre José Paulet demande à la population de respecter scrupuleusement les arrêtés de Police pris à l'occasion de ces battues.

Il y va de la sécurité de tout un chacun.

Pub

Pub



ISONATUR sprl

Rue de la Sapinière 2
5340 GESVES
Mr Michel JAVAUX
GSM: 0495 511 443
Tél: 083 21 79 74

Entreprise générale de construction spécialisée en

- **Ossature Bois** (neuf ou extension)
- **Isolation Naturelle** (insufflation de Cellulose, fibre de bois ...)
- Réalisation de l'**étanchéité à l'air**
- Pose d'enduit **Mortex®**
(au sol, dans les douches ou sur mobilier...)

Agréée toutes primes à la Région Wallonne, nous vous aidons à remplir votre dossier de demande de primes.

Pour plus d'informations : www.isonatur.be

**IMMO
KREMAN**
S.P.R.L.
GESTION ET
TRANSACTIONS
IMMOBILIERES

C'est plus de 380 VENTES, 560 LOCATIONS.
Estimation réaliste, gratuite et sans engagement
de votre maison, appartement ou terrain.

Grégory TOUSSAINT

Expert immobilier agréé IPI 504 433

Depuis bientôt 10 ANS, un gesvois
est à votre service avec efficacité,
transparence et en toute confiance.



SYNDIC GT IMMO

www.syndicgtimmo.be

C'est plus de 70 COPROPRIETES, soit
près de 2000 logements gérés en tant
que SYNDIC D'IMMEUBLES.

081/46 06 24 - 0495/66 68 60

Chaussée de Liège 34 à 5100 – Jambes

www.kreman.be

www.syndicgtimmo.be

TOTAL
xylets

Les pellets de TOTAL
Pellets van TOTAL



Commandez maintenant !
Nous sommes à votre disposition :
ETS BOTTON H.
Chaussée de Marche, 5 - 5330 Assesse
Tél : 083/655099
info@botton.be www.mazout-botton.be

Bonbonnes de
gaz ménager
TOTAL GAZ

- Travaux de maçonnerie
- Transformation de bâtiment
- Annexe
- Terrassement
- Egouttage
- Aménagement extérieur

**Excellence
Construc**
Entreprise de construction & de rénovation



Vanden Herreweghe Christophe - Route de Jausse, 17 - 5340 Faulx-les-Tombes
Gsm : 0475 / 86 01 53

Pub



Pompes Funèbres
Luc Pierson

ORGANISATION COMPLÈTE DE FUNÉRAILLES

INHUMATIONS - INCINÉRATIONS
FUNÉRARIUM 3 SALONS

Place Roi Baudouin, 101 - 5350 OHEY
Rue Frère Orban, 3 - 5300 ANDENNE
Tél.: 085/61 14 24 • Gsm: 0477/84 48 50 • 0476/62 44 66
funerailles.pierson@skynet.be



Entreprise

**MICHAUX
Julien**

sprl

- Chauffage
- Sanitaire
- Electricité
- Climatisation

- Installation
- Entretien
- Dépannage

Chée de Gramptinne 154
5340 GESVES
GSM 0472 73 59 83
entreprisejulienmichaux@skynet.be